

L'Arrosoir ô Légumes

Acte d'engagement Consommateur - œufs 2021 2022
(provenant du Château le Parvis de Dom Tapiau - Florence et Olivier REUMAUX)

Entre l'adhérent :

*NOM et Prénom -
Adresse
Email*

*Tel domicile
Tel portable*

Qui s'engage à :

*Régler par avance ses livraisons aux producteurs sur la période de livraison **du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022**

Trouver un remplaçant en cas de vacances

*Etre solidaire des aléas de la production.

Et le producteur:

Florence et Olivier REUMAUX

*Château Le Parvis de Dom Tapiau 20 chemin de la croix Beylot
33360 CAMBLANES tel : 05.56.20.15.62*

Qui s'engage à :

*Effectuer les livraisons toutes les 2 semaines durant la période de livraison du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022

*Echanger et fournir une information fréquente aux adhérents sur ses produits, garantir la fourniture de produits issus de sa propre production.

*Il s'agit d'œufs ayant obtenu la certification agriculture biologique par Ecocert.

*Dans la mesure du possible la livraison se fera en extra frais c'est-à-dire d "œufs pondus **depuis - de 9 jours**" (date de ponte sur la boîte) ; Pour information les œufs restent frais 30 jours. Le tarif sera le même sur toute l'année.

Il est arrêté les modalités particulières suivantes :

□ LIVRAISON – DISTRIBUTION DES BOITES D'OEUFS

*** Période de livraison du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 toutes les 2 semaines soit 25 livraisons /pas d'œufs du 1er mai au 29 mai / période d'interruption annuelle due à l'achat des nouvelles poules**

*Lieu : Mairie de Floirac, avenue Pasteur 33270 Floirac - Jour et horaires : **mercredi de 18 heures 30 à 19 heures 45**

*En cas d'absence à la distribution, l'Arrosé peut mandater une autre personne pour venir chercher ses œufs, sans quoi, les personnes chargées de la distribution se répartiront les œufs en question.

▮ **CONDITIONS DE REGLEMENT**

Tarifs : 2, 15 euros les 6 ; 4, 30 euros la douzaine (tarif inchangé)

Le paiement de la commande se fait par **4 chèques** dûment remplis et signés à l'ordre de Monsieur et Madame Olivier REUMAUX datés du jour de l'engagement , remis le jour de l'engagement et encaissables en mai 2021 , septembre 2021 décembre 2021 et février 2022 , soit : *(Case à Cocher)*

- o Pour 6 œufs toutes les 2 semaines : 4 chèques de 13,44 € pour un montant total de 53,75 €
- o Pour 12 œufs toutes les 2 semaines : 4 chèques de 26,88 € pour un montant total de 107,50 €
- o Pour 18 œufs toutes les 2 semaines : 4 chèques de 40,32 € pour un montant total de 161,25 €

DATES DE LIVRAISON

29/05/2021	09/06/2021	23/06/2021	07/07/2021	21/07/2021	04/08/2021	18/08/2021
01/09/2021	15/09/2021	29/09/2021	13/10/2021	27/10/2021	10/11/2021	24/11/2021
08/12/2021	22/12/2021	04/01/2022	19/01/2022	02/02/2022	16/02/2022	02/03/2022
16/03/2022	30/03/2022	13/04/2022	27/04/2022			

▮ **REFERENCES**

Le présent acte d'engagement s'appuie sur la charte de l'association à laquelle les parties s'engagent à se référer durant la durée du présent engagement.

Je débute mon engagement le/...../..... jusqu'au 30 avril 2022 inclus.

Fait à Floirac le 2021

L'ADHERENT

LE PRODUCTEUR